

FRANCE – La CGT Inra en faveur d'un moratoire sur les OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 23/10/2007, modifié le 27/02/2025

Le Grenelle de l'environnement a été l'occasion pour de nombreuses organisations de rappeler leur position sur les questions environnementales en général et sur les OGM en particulier. Ainsi, la CGT-Inra, dans un communiqué de presse en date du 23 octobre 2007 [1], précise que la transgénèse peut être porteuse de progrès, mais du fait des oligopoles et de la vision mercantile de l'agriculture, cette technologie risque "de mettre à mal notre potentiel de recherche pour un progrès génétique au service de tous". La CGT-Inra affirme que "la transgénèse et production de PGM sont des techniques qu'il faut développer et maîtriser à l'Inra pour les besoins des citoyens", mais que "les plantes transgéniques (PGM) ne feront pas plus de miracles que la génétique en général contrairement à ce qui est largement répandu". Par ailleurs, la CGT-Inra reconnaît que les OGM posent des problèmes spécifiques écologiques et agronomiques, comme par exemple la résistance accrue des ravageurs. Or, elle affirme que pour faire baisser les pressions parasitaires, nul besoin d'OGM produisant un insecticide ou résistant à un herbicide, mais plutôt "d'une agriculture de type durable basée sur l'utilisation de la biodiversité des espèces et l'utilisation raisonnée des assolements". Sur les brevets, la CGT-Inra déclare : "[Les brevets] mettent en danger le système de certification des semences et de libre accès aux ressources génétiques". Ainsi, en conclusion, la CGT réaffirme que "seule la recherche publique et totalement indépendante des financements privés est légitime pour mener des études sur les avantages et les inconvénients des OGM" et précise que "dans ce contexte, le moratoire de la culture des OGM est nécessaire, et l'Etat doit assurer à l'Inra les moyens de conduire des recherches sur le sujet", c'est-à-dire "libérer la recherche publique de ses liens exclusifs avec quelques compagnies semencières (notamment à travers les contrats de l'ANR) et argumenter auprès des autorités de tutelle pour une nouvelle orientation de la recherche publique".

[1] Communiqué de presse du 23 octobre 2007, <http://www.inra.cgt.fr/actualites/o...>

Adresse de cet article : <https://infogm.org/france-la-cgt-inra-en-faveur-dun-moratoire-sur-les-ogm/>